

Commission: Sommet UE/CELAC

Problématique traitée: Pour une redynamisation des relations entre l'UE et l'Amérique Latine

Auteur: Danemark

Le Danemark est un pays de l'Europe et de Scandinavie et a comme voisin l'Allemagne, la Suède et la Norvège. Le Danemark est une monarchie constitutionnelle, de laquelle le Roi Frederik X est chef d'État depuis le 14 janvier 2024, et elle est dirigée par le parti social-démocrate du Premier Ministre Mme. Mette Frederiksen, dont les valeurs coïncident fortement avec celles de l'UE, dont le Danemark fait partie depuis 1973. Le royaume du Danemark est constitué de trois pays: le Danemark, le Groenland et les Îles Féroé. À cause de la proximité du Groenland du Continent Américain, le Royaume du Danemark soutient considérablement l'effort commun visant à améliorer la collaboration entre l'Union Européenne et la communauté des États d'Amérique latine et des Caraïbes.

La redynamisation des relations entre l'UE et l'Amérique latine touche plusieurs domaines stratégiques tels que le renforcement de la coopération économique et commerciale, la transition écologique et énergétique, l'influence géopolitique et la gestion des flux migratoires. Ceux-ci sont également d'une grande importance pour le Danemark, tant sur le plan économique, environnemental que diplomatique.

Le Danemark ne fait pas partie de l'organisme intergouvernemental régional CELAC, cependant, notre pays mène depuis longtemps une coopération au développement en Amérique latine, centrée sur le développement rural, l'environnement et l'accès à la justice et aux droits de l'homme. Par exemple, le Danemark s'est activement employé à améliorer les conditions de vie des couches les plus pauvres de la population d'Amérique latine, notamment les femmes, les enfants et les populations autochtones. La coopération danoise au développement en Amérique latine s'est déroulée des années 1990 à 2016, durant lesquelles quatre pays (la Bolivie, le Nicaragua, le Honduras et le Guatemala) ont principalement reçu un soutien afin de réduire les inégalités et la pauvreté. Également, même si le programme de pays en Bolivie a pris fin en 2018, les efforts au Nicaragua ont pris fin en 2012 et l'engagement de développement danois axé sur les droits de l'homme et l'environnement en Amérique centrale a pris fin en 2017, notre pays détient toujours une participation dans la Banque Interaméricaine de Développement (BID), qui contribue au développement de la région par le biais de prêts, d'aides et de recherches. La BID se concentre sur la lutte contre la pauvreté, le renforcement du secteur privé et la résolution des défis climatiques de la région. Ainsi, le travail de la Banque reflète dans une large mesure les priorités de la politique de développement du Danemark.

Actuellement, notre pays reste engagé en Amérique latine par le biais de sa coopération avec des partenaires stratégiques danois, qui mènent plusieurs projets dans la région axés sur la société civile, l'aide humanitaire et les efforts en faveur du marché du travail. En outre, le Danemark apporte des contributions essentielles à un certain nombre d'organisations des Nations Unies présentes dans la région.

Le Danemark, en tant que membre de l'Union européenne, n'a pas directement ratifié des actes juridiques spécifiquement établis par la CELAC. Cependant, sa position vis-à-vis de cette organisation et ses interactions avec les pays d'Amérique latine et des Caraïbes à travers l'UE peuvent offrir des perspectives sur son implication dans des processus juridiques ayant des impacts sur cette région. Pour commencer, bien que la CELAC elle-même ne soit pas une organisation juridique avec laquelle l'UE signe des accords directement, le Danemark a été impliqué dans les accords commerciaux négociés par l'UE avec des pays latino-américains et caribéens. Ces accords sont parfois soumis à ratification au niveau national par les États membres de l'UE, y compris notre pays, tout comme d'autres pays européens, a fait pression pour que les questions environnementales et de droits de l'homme soient au cœur de l'accord avec le Mercosur (Le Marché commun du Sud). Ensuite, le Danemark, par l'intermédiaire de l'UE, a soutenu des initiatives juridiques concernant le respect des

droits de l'homme, de la démocratie et de la durabilité dans les relations avec l'Amérique latine. Cela inclut la signature d'accords qui encouragent la coopération sur des questions de développement durable, de gestion des ressources naturelles et de lutte contre les changements climatiques. Ce dernier a également facilité la coopération régionale entre l'UE et les pays de la CELAC en matière de changement climatique, en mettant en avant des partenariats pour la transition énergétique et l'adoption de pratiques écologiques. Dans ce contexte, le Danemark a joué un rôle important dans la promotion de la coopération en matière de développement durable, en intégrant des standards environnementaux dans les accords de l'UE avec les pays de la CELAC. Donc, bien que le Danemark ne ratifie pas directement des actes juridiques de la CELAC en tant qu'organisation, il joue un rôle important à travers son influence au sein de l'Union européenne. Il soutient les accords qui intègrent des préoccupations environnementales, sociales et de droits de l'homme. Toutefois, il a exprimé des réserves, en particulier sur les accords commerciaux, exigeant que des garanties soient prises en compte concernant le respect des normes écologiques et humaines avant d'envisager leur ratification.

Le Danemark est donc un pays europhile, qui est pour les relations EU-CELAC et qui fait partie des échanges entre les pays européens et les pays de l'Amérique Latine puisque, même si notre pays ne fait pas partie directement de la CELAC, il joue un rôle important à travers l'Union européenne dans les relations avec l'Amérique latine, en soutenant des initiatives sur les droits de l'homme, l'environnement et la durabilité. Notre pays insiste sur le respect des normes écologiques et sociales dans les accords commerciaux de l'UE avec cette région. Cela montre que le Danemark reste europhile, en cherchant à renforcer les liens avec l'UE tout en veillant à ce que les préoccupations environnementales et humaines soient prises en compte.